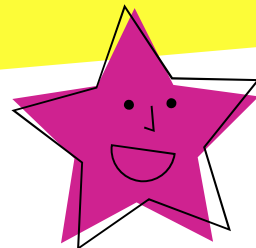


LES BABILLAGES DES VALS

LETTRÉ TRIMESTRIELLE N°34
JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE • 2026
RELAIS PETITE ENFANCE



EDITO

Chères familles, chers professionnels,
L'été approche doucement, avec son invitation au repos, aux découvertes et aux moments partagés en famille. Cette nouvelle édition de notre gazette marque aussi une petite pause bien méritée pour chacun après une année riche en rencontres, en échanges et en projets au sein du RPE.

Pour ce numéro un peu spécial, nous avons eu envie de donner la parole aux parents qui confient leurs enfants à des assistant(e)s maternel(le)s. Vous découvrirez ainsi plusieurs interviews, témoignages et regards croisés autour de l'accueil des enfants, des joies du quotidien et des liens qui se créent au fil des jours.

Nous espérons que cette lecture estivale vous accompagnera agréablement avant la parenthèse des vacances. Que cette période soit pour tous synonyme de repos, de douceur et de précieux moments auprès de ceux qui comptent.

Très bel été à toutes et à tous,
et rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures au RPE !

SOMMAIRE

P.2 • Regards croisés

P.3 • Infos et actus

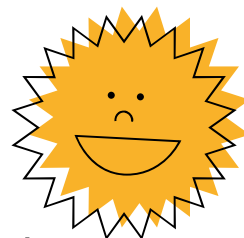
P.4 • Retours sur et animations à venir



RELAIS PETITE ENFANCE

COMPTINE

**Sous le soleil doré,
Les petits pieds vont danser.
Chapeau, lunettes et ballon,
C'est l'été, quelle belle saison !
On cueille des éclats de rire,
Des souvenirs et des sourires.
À l'ombre d'un grand parasol,
Les vacances prennent leur envol.
Bonjour la mer, bonjour les fleurs,
Bonjour les vacances et le bonheur !**



RESTEZ INFORMÉS !

Assistants maternels, parents, si vous avez une adresse de messagerie, merci de **la faire parvenir à l'adresse de votre RPE de secteur.**

Vous serez ainsi **informés des actualités** sur le territoire.

monenfant.fr

Pour les assistants maternels, l'inscription sur le site monenfant.fr est **obligatoire**, afin de faciliter la mise en lien avec les familles

REGARDS CROISÉS

INTERVIEWS DE PARENTS

dans le cadre de la valorisation du métier des assistant(e)s maternel(le)s

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI CE MODE D'ACCUEIL PLUTÔT QU'UN AUTRE ?

Audrey :

Ma fille était en crèche depuis ses 3 mois lorsque j'ai repris le travail à temps plein. 5 jours de 8h à 18h étaient compliqués pour elle. Du coup, elle a commencé par un jour de la semaine chez une assistante maternelle et ça lui faisait un jour au calme où elle se reposait, où elle avait l'attention individuelle dont elle avait besoin.

Émilie et David :

Pour le cadre plus familial et rassurant que cela offre. Nous souhaitons un environnement avec peu d'enfants, plus individualisé, et une relation de proximité.

Marie :

Pour l'adaptabilité du planning, la qualité du régime alimentaire proposé par l'assistante maternelle à la différence de la nourriture proposée en collectivité, le lien privilégié parent-assistante maternelle et enfant-assistante maternelle, pour que mon enfant ait toujours le même référent.

QUELLES SONT LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS L'AVEZ CHOISIE PLUTÔT QU'UNE AUTRE PROFESSIONNELLE ?

Audrey :

C'était une amie et j'avais totalement confiance en elle. De plus, je la voyais avec les autres enfants qu'elle gardait et elle était si bienveillante, à l'écoute, à s'adapter à chaque enfant que j'avais totalement confiance en elle. Et voir les enfants la réclamer, c'était la preuve qu'ils étaient bien et que ma fille serait bien.

Émilie et David :

La rencontre s'est très bien passée et le feeling a été déterminant. Son professionnalisme et la confiance qu'elle nous a inspirée nous ont confortés dans notre choix.

Marie :

Pour son engagement éco-responsable, jouets en bois, couches lavables, repas bio et cuisine maison, possibilité de repas végétariens. Pour sa sensibilité au développement de l'enfant. Elle fait partie d'une association de nounous qui se retrouvent 2 fois par semaine avec tous les enfants, c'est un réel point positif. Le cocooning de l'assistante maternelle associé à des temps collectifs avec d'autres enfants et d'autres nounous.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUALITÉS PROFESSIONNELLES DE VOTRE SALARIÉE ?

Audrey :

Douceur, patience, adaptabilité, à l'écoute.

Émilie et David :

Ses principales qualités sont sa bienveillance, sa patience et sa capacité d'adaptation aux besoins de notre enfant. Elle propose des activités variées tout en respectant le rythme de chacun.

Marie :

Elle connaît très bien son métier, s'adapte à l'enfant, prend des initiatives. Elle est confiante et communicative facilement. Elle est alertée sur les polluants environnementaux et l'impact sur la santé générale.

SENTEZ-VOUS UN LIEN PRIVILÉGIÉ ENTRE VOTRE ENFANT ET SON ASSISTANTE MATERNELLE ?

Audrey :

Oh que oui ! Tout ce qui est acheté à la maison doit être montré à nounou et ce n'est qu'un exemple.

Marie :
Oui.

Émilie et David :

Il existe clairement un lien privilégié entre notre enfant et elle. Il y va avec plaisir et nous le sentons en confiance.



EST-ELLE UNE PERSONNE RESSOURCE POUR VOUS ? (SOUTIEN À LA PARENTALITÉ, ÉCHANGES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT...)

Audrey :

Énormément, dès que j'ai une question, un doute, elle est toujours là pour discuter avec ma fille, avec moi. Pour nous aider à faire le mieux possible.

Émilie et David :

Les échanges sont simples et constructifs, elle partage ses observations sur le développement de notre enfant et nous accompagne avec justesse lorsque nous avons des questions.

Marie :

Bien sûr, d'autant plus que c'est mon premier enfant, elle me donne des conseils sur plein de sujets en fonction du comportement et de l'âge de mon petit.

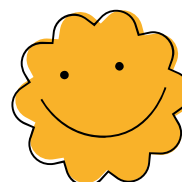
AUTRE CHOSE À AJOUTER, N'HÉSITEZ PAS !

Audrey :

Ma nounou est en or, pleine de délicatesse, pleine d'attentions comme l'impression de coloriages spéciaux, juste pour le plaisir de ma fille. On a de la chance de l'avoir.

Émilie et David :

Avec le recul, même si le choix s'est fait dans l'urgence, nous sommes aujourd'hui très satisfaits de cette collaboration.



INFOS ET ACTUS

AUGMENTATION SALAIRES MINIMA CONVENTIONNELS APPLICABLES AUX ASSISTANTS MATERNELS

Le ministère du travail a acté l'extension de l'avenant n° 10 du 5 février 2026 à l'annexe 5 relative aux salaires minima conventionnels applicables aux assistants maternels du particulier employeur, conclu dans le cadre de la convention collective des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile du 15 mars 2021.

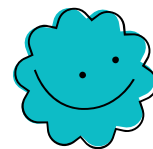
Cet avenant établit le salaire horaire minimum conventionnel brut à 4,20 € brut, (contre 3,64 € auparavant) soit un salaire net minimum : 3,28 € / heure.

Le salaire minimum des assistantes maternelles ayant obtenu le titre de branche « assistant maternel – garde d'enfants » bénéficie de son côté d'une majoration de 4 %. Il passe de 3,79 € à 4,37 € brut par heure, soit 3,41 € net.

Ces revalorisations s'appliqueront à partir du **1^{er} juin 2026**.



À NE PAS MANQUER !



FESTIVAL LES DOUC'HEURES DES VALS

Les **1^{er} et 3 juillet**, au **parc Bisso**, petits et grands pourront partager des instants de complicité autour de jeux surdimensionnés, atelier « bien-être », atelier danse parents-enfants, contes, lectures d'histoires, percussions, bambins des bois (fabrication d'objets avec scie à chantourner), spectacle « **À tiroirs ouverts** » de la **Cie Majordome**.

Le 3 juillet, dans la cour de l'ancienne école de Valencogne : spectacle « **Bestioles Blues bazar** » de la Cie « **Une chanson tonton** », pique-nique partagé.

LES P'TITS AVENTURIERS

Cette année, pour la rentrée, les secteurs Est et Ouest se regroupent pour vous proposer des **ateliers d'éveil sensoriel et de motricité** ouvert aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s pour les enfants de moins de 3 ans :

- Du **1^{er} au 4 septembre**, salle des fêtes de Montagnieu
- Du **7 au 10 octobre** à la salle des fêtes Vercors de Fitillieu.

De plus amples informations vous seront communiquées dans l'été !



LES SECTEURS



Nadine
ARMÉNAUD



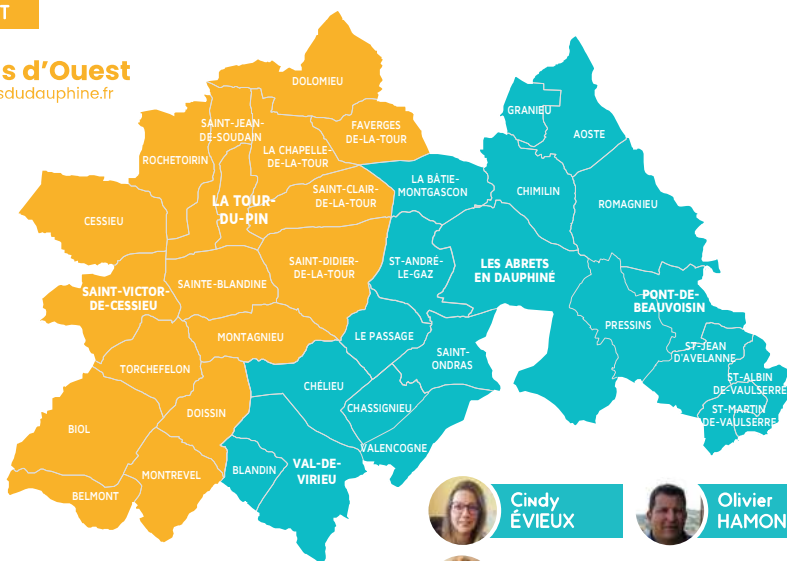
Thomas
GIROUD CAPET



Lauranne
SOUILLET

Secteur Vals d'Ouest

rpe.valsdouest@valsdauphine.fr
04 74 96 50 10



Cindy
ÉVIEUX



Olivier
HAMON



Evelyne
PAPPALARDO

Secteur Vals d'Est

rpe.valsdest@valsdauphine.fr
04 76 32 71 98

